



ISTOCKPHOTO

## Vaine chasse aux aubaines et inaction politique

Le tourisme d'achat dans les régions limitrophes se poursuit intensément. En particulier les chaussures et les vêtements, mais aussi les denrées alimentaires, dont la viande, les œufs et le fromage, sont des aubaines fort appréciées à l'occasion d'une excursion de quelques heures au-delà de la frontière. Mais l'idée de la détention indigne subie par les animaux n'effleure même pas les esprits de nombreux Suisses. Si le monde politique et le commerce de détail se lamentent sur l'évasion du pouvoir d'achat, ils restent néanmoins les bras croisés.

Dr ès sciences **Hansuli Huber**, Responsable du domaine spécialisé PSA, Service de conseil sur la détention des animaux de rente respectueuse des espèces

En 2015, les Suisses ont acheté pour plus de 11 milliards de francs dans les pays voisins. L'an dernier, les virées d'achats dans les pays limitrophes se sont stabilisées à ce niveau élevé. Cela représente plus de dix pour cent de la totalité du chiffre d'affaires du commerce de détail suisse. Faire une excursion et profiter de meilleurs prix que chez nous sont la première motivation. D'autre part, le franc suisse est fort comme il ne l'a jamais été auparavant face à l'euro et les acheteurs

suisse bénéficient du remboursement de la forte taxe sur la valeur ajoutée, qui se situe à environ 20% en Autriche, Italie et France, et à 16% pour l'habillement et 6% pour les denrées alimentaires en Allemagne. Ainsi en arrive-t-on à ce paradoxe où les Suisses achètent à Constance ou à Weil le même produit meilleur marché que les habitants du lieu.

Si les détaillants suisses et les politiciens se lamentent en chœur contre cette forte évasion du pouvoir d'achat,

personne n'ose s'attaquer au dossier épineux de ce tourisme. C'est ainsi que Joos Suter, directeur de Coop, a laissé entendre qu'il ne voulait pas fâcher les personnes faisant du shopping à l'étranger, car il y avait également parmi eux des clients de Coop. Les politiciens auraient les moyens de mettre fin au traitement inéquitable entre citoyens de l'UE et suisses en matière d'achats, il suffirait pour cela de supprimer le remboursement de la TVA pour les Suisses.

### Détention animale indigne

L'aliment le plus apprécié – et de loin – dans le tourisme d'achat est la viande. Des estimations montrent que les Suisses achètent à l'étranger entre 8 et 10 kg de viande fraîche et de charcuterie par tête et par an. Mais les consommateurs en question oublient alors volontiers que les standards minimums de l'UE concernant la détention des animaux sont absolument insuffisants sous l'angle de la protection animale.

Ainsi, pour une part, l'UE autorise des transports d'animaux de plusieurs jours alors que la durée du trajet en Suisse est limitée à 6 heures. La castration de porcelets et de veaux mâles sans anesthésie est toujours légale dans l'UE, de même que l'élevage en batterie de poules pondeuses, l'enfermement de truies portantes dans des logettes ou les bovins restant en permanence à l'attache. Un engraisseur de volaille de l'UE peut garder dans son poulailler presque deux fois plus d'animaux que son collègue suisse. Les différences sont spécialement marquées en ce qui concerne la taille du cheptel. Un éleveur de porcs en Suisse détient en moyenne 200 animaux à peine. En Hollande, l'effectif est par contre de 2000, et même de 3000 au Danemark! Toutefois, les normes régissant l'abattage sont en principe comparables. Sauf une exception importante: divers pays, par exemple la France et la Belgique autorisent la mise à mort de veaux, bœufs, moutons et chèvres par égorgement sans étourdissement préalable, pour des raisons religieuses. Une part de la viande des animaux tués de la sorte s'écoule par les canaux de distribution conventionnels et ne peut être reconnue chez le boucher, car il n'y a pas d'obligation de déclarer.

Quiconque voudrait malgré tout acheter à l'étranger devrait demander des provenances bio UE. Celles-ci garantissent en principe un standard d'élevage acceptable. Mais celui qui entend être absolument sûr en ce qui concerne le bien-être animal doit acheter des produits labellisés suisses.

Et quiconque est soucieux de sa santé consomme modérément des produits à base animale et mise sur une nourriture végétale équilibrée. ■



JAN FRIEGER

**Poulets d'engraissement:** l'UE permet l'éclairage artificiel et des programmes d'éclairage spéciaux, alors que la Suisse prescrit la lumière naturelle et huit heures de phase nocturne.



COLOMBINI

**Transport d'animaux:** la Suisse permet six heures au maximum, tandis que l'UE ne limite pas la durée des transports – des trajets de 40 à 60 heures ne sont pas rares.



FOTOLIA

**Elevage porcin:** l'UE permet de détenir les truies allaitantes en permanence dans des box fermés.